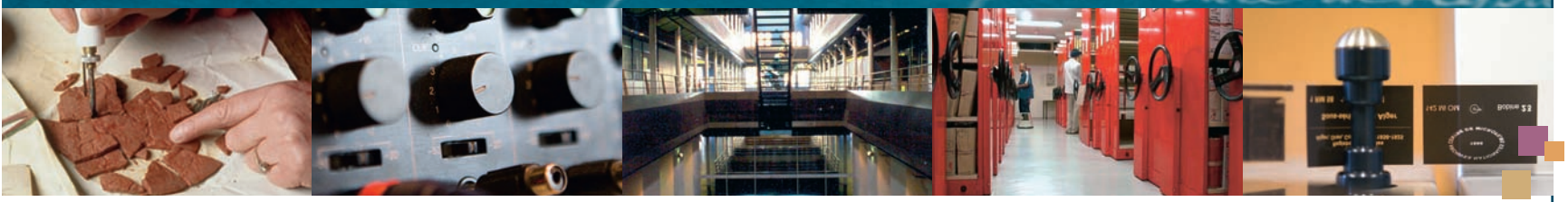

6. Des investissements pour l'avenir

6.1. Les bâtiments d'archives en 2010

« Comparaison n'est pas raison », certes, mais il peut être intéressant de faire parler les chiffres et de s'y référer. Les chiffres de 2010 nous indiquent que la surface moyenne d'un bâtiment d'archives départementales s'approche des 8 000 m², dont environ 5 500 m² de magasins, soit un peu plus de 70 % de la surface du bâtiment. Un bâtiment a en moyenne une capacité de conservation de 29 kml de documents.

Toujours en moyenne, plus de 80 % du métrage linéaire équipé des magasins est occupé. Il n'est pas surprenant que plusieurs départements dont le pourcentage dépasse 95 % figurent sur la carte de France avec en légende, dans le meilleur des cas, un bâtiment en chantier comme dans l'Hérault, le Gard, la Meuse, la Marne ou les Vosges. Parfois, un travail de réflexion est engagé pour un nouveau projet, mais dans 7 départements aucune solution ne semble encore envisagée.

Ainsi, en 2010, dans trente départements, une réflexion est en cours pour remédier au problème récurrent de la saturation des magasins, et ce depuis les prémices de l'étude de faisabilité au programme déjà rédigé. L'éventail des options envisagées est assez classique : des bâtiments neufs, des extensions ou la réhabilitation de bâtiments dont le premier usage ne concernait pas les archives. Des solutions provisoires d'aménagement sont également parfois adoptées dans l'attente de jours meilleurs.

Dans ce contexte, le service interministériel des Archives de France a approuvé deux avant-projets sommaires en 2010 – un pour les archives départementales du Lot-et-Garonne et l'autre pour un important service d'archives municipales, celui de Bordeaux – pour des installations dans des bâtiments réhabilités : un bâtiment de France Télécom et une halle aux farines. Par ailleurs, un visa technique a été accordé à trois projets. Il s'agit de deux bâtiments neufs pour les archives départementales de la Seine-Maritime et pour les archives municipales de Pontivy (deux projets d'échelle bien différente mais ayant en commun le partage des lieux avec une médiathèque) et d'une réhabilitation d'envergure à Dunkerque dans un ancien entrepôt des sucres pour les archives municipales.

Deux commissions techniques avant le jury de concours – pour les archives municipales de Bordeaux et pour la restructuration d'une ancienne école normale pour les archives départementales de Meurthe-et-Moselle – se sont assurées du bon fonctionnement, sur le plan archivistique, des propositions des concepteurs.

Enfin, plus d'une quinzaine de bâtiments sont en chantier.

C'est ainsi que six bâtiments sont en construction et signés, pour certains, d'architectes de renommée internationale, comme Zaha Hadid, Ruddy Ricciotti ou Massimiliano Fuksas. Par leur qualité architecturale et leurs performances techniques pour tenir compte des contraintes particulières

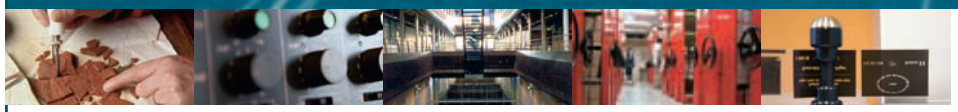

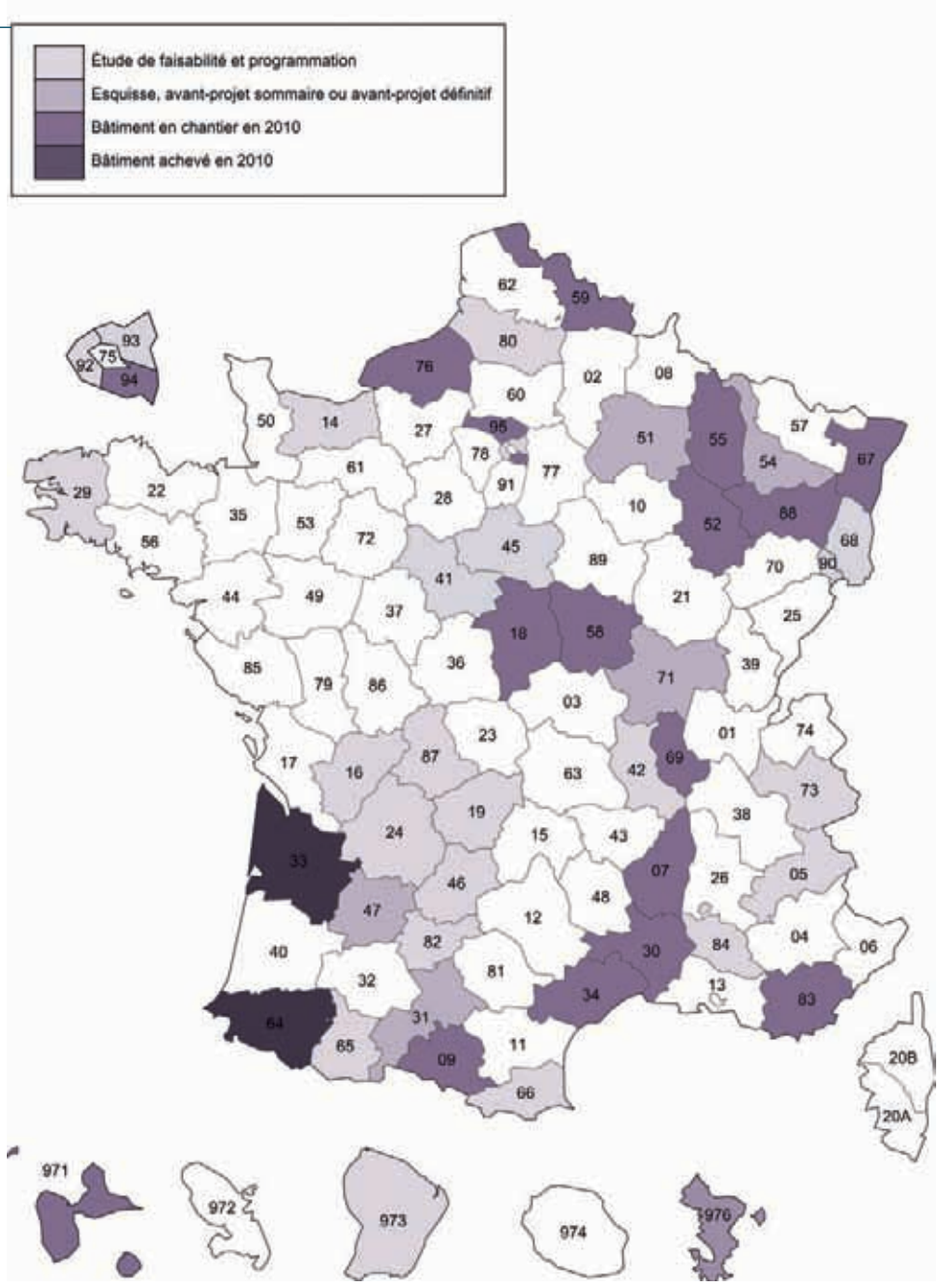

Les bâtiments d'archives départementales en 2010 (constructions neuves ou extensions/réhabilitations)

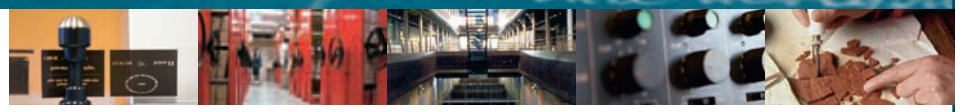

d'un bâtiment d'archives, ils marqueront l'architecture des bâtiments d'archives et feront, à n'en pas douter, l'objet de nombreuses études à l'avenir.

Les autres projets consistent en une extension des magasins avec, le plus souvent, une restructuration et une réhabilitation des espaces d'accueil du public et éventuellement d'une partie des locaux de travail. Ainsi, en 2008 et 2009, les archives départementales de la Charente-Maritime (dotées d'une annexe à Jonzac dans un ancien établissement scolaire de caractère patrimonial) et les archives de Loire-Atlantique avaient fait l'objet d'importants travaux d'extension et de restructuration sur leur site principal. Par ailleurs, c'est en septembre 2010 que la première pierre a été posée à Lille, aux archives départementales du Nord, pour la reconstruction des magasins, aussi importants par leur capacité (80 kml) que pour leur technologie d'avant-garde. En effet, il s'agira du premier bâtiment d'archives à énergie positive qui non seulement sera très économe en énergie, mais en fournira également grâce à un éventail de solutions techniques, de la plus classique (panneaux solaires) à la plus innovante (roue à dessiccation, une nouvelle technologie de refroidissement de l'air).

Comme les années précédentes, l'accent est mis sur le développement durable, que ce soit par la conception de magasins dans des constructions dont l'isolation a été soignée et le traitement climatique élaboré, que par le choix de conserver des bâtiments existants. Cette option limite les dépenses de démolition et l'emploi de nouveaux matériaux. De plus, ces édifices étant le plus souvent situés au cœur des villes, les déplacements, eux aussi coûteux en énergie, ne seront pas augmentés par une localisation plus excentrée.

Enfin, le bâtiment des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, pôle de Bayonne, a été inauguré en 2010 et celui des archives départementales de la Gironde, achevé fin 2010, le sera dans les premiers jours de 2011. Ils ont fait à cette occasion l'objet de publications d'envergure dans leur département. Cette année a également vu l'installation de services d'archives municipales dans des sites inédits, le plus souvent des réhabilitations de bâtiments à caractère patrimonial.

FSB

Zoom sur les archives d'Elbeuf

Façade principale

Située dans l'îlot Gambetta, l'usine-ville Blin et Blin, datant de 1871 et en activité jusqu'en 1975, constitue un précieux témoignage de l'architecture industrielle. Les archives municipales sont installées depuis 2010 dans le « Pôle des savoirs » qui accueille également un musée et ses réserves ainsi qu'un centre d'interprétation du patrimoine. La maison des jeunes et de la culture et un pôle de formation y sont intégrés.

En quelques chiffres :
– un espace de conservation pour 3 kml d'archives, soit 725 m² de magasins pour les dossiers, 42 m² pour les plans et 65 m² pour le préarchivage ;
– une salle de lecture de 32 places ;
– des espaces mutualisés comprenant une salle éducative de 50 m², une salle d'exposition de 280 m² et une salle de conférences de 144 m².

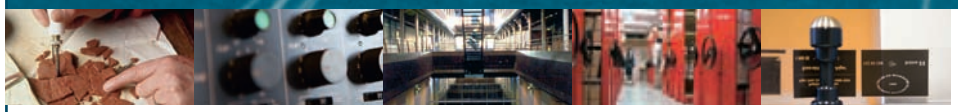

Zoom sur les archives de Lorient

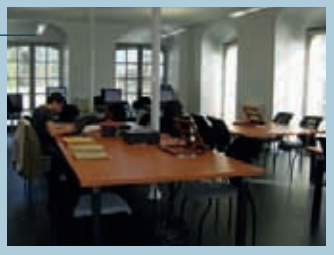

Salle de lecture

L'aile ouest de l'hôtel Gabriel, classé monument historique et jadis occupé par la Marine, abrite désormais les archives municipales, regroupées dans un même lieu, ainsi que le centre d'animation d'architecture et du patrimoine.

En quelques chiffres :
– un espace de conservation pour 1,7 kml d'archives ;
– un espace d'accueil, de documentation et d'information urbaine et patrimoniale de 74 m² ;
– une salle de lecture dotée de 16 places ;
– une salle d'exposition de 92 m² ;
– une salle pédagogique de 85 m².

Zoom sur les archives de Sélestat

Entrée des archives

Les archives de la ville de Sélestat ont trouvé en 2010 le chemin sécurisé de l'ancienne Banque de France après avoir connu l'humidité et les pigeons de divers combles et greniers. La direction des systèmes d'information de la ville occupe également ces locaux.

En quelques chiffres :
– un espace de conservation pour 1,5 kml d'archives, soit 540 m² ;
– une salle de lecture de 8 places, dont un poste pour les documents numérisés, ainsi qu'une salle d'exposition ;
– 250 m² de magasins équipés essentiellement de rayonnages mobiles.

6.2. La conservation préventive

En matière de conservation préventive, le service interministériel des Archives de France a initié, depuis 2008, une politique volontariste visant à systématiser les démarches de conservation préventive dans les services d'archives : participation aux instances de normalisation et de recherche, participation aux activités de la section française du Bouclier Bleu, formations innovantes sur site, élaboration de manuels et d'outils visant à remédier à des sinistres (lutte contre les risques biologiques, actions de dépoussiérage), incitation à un travail de collaboration avec les services d'incendie et de secours permettant le classement en établissement répertorié (ETARE)[1] avec l'élaboration de plans d'urgence.

Une attention particulière a été portée à l'environnement climatique dans les magasins d'archives, notamment avec la

1 16 bâtiments sont actuellement classés ETARE.

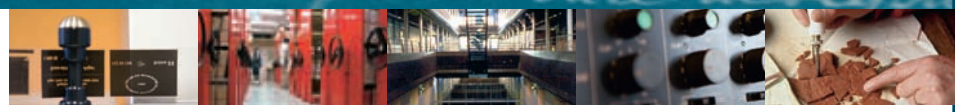

publication d'un manuel, *Climat des magasins d'archives : objectifs, moyens, méthodes*, dont la rédaction a été confiée à Pierre Diaz Pédrégal † (société In-Extenso) et qui vise à accompagner la réflexion quant aux installations climatiques les plus appropriées dans les magasins d'archives.

En règle générale, l'accent a été mis depuis trois ans sur les problématiques de conservation, comme on peut le voir avec l'importante refonte qui a été faite des *Règles pour la construction ou l'aménagement d'un bâtiment d'archives* en 2009.

Ces actions sont un enjeu essentiel en raison de la fragilité intrinsèque du patrimoine archivistique et du coût que représente la résolution de sinistres, comme l'ont montré ceux intervenus durant ces dernières années dans quelques services départementaux d'archives ou dans des administrations, dus à la propagation de moisissures causées notamment par des dysfonctionnements des installations de climatisation combinée à un état sanitaire des collections parfois médiocre, ou encore à des inondations. Ont été ainsi signalés, durant l'année 2010, 6 sinistres d'origine biologique (insectes, moisissures…), 3 dus au feu et 8 à l'eau, dont la tempête Xynthia (Vendée et Charente-Maritime) ainsi que les inondations dans le Var (4,5 kml d'archives touchés). Ces sinistres interviennent dans des bâtiments déjà anciens mais, plus troublant encore, également dans des bâtiments venant d'ouvrir, ce qui pose ouvertement la question des dangers présentés par les systèmes de climatisation complexes, dont la conception ne prend pas forcément en compte la spécificité des magasins d'archives et dont la maintenance coûteuse n'est pas forcément assumée par la collectivité. Il convient par conséquent de préconiser plutôt une stabilité thermique, permise par l'isolation des magasins, et le recours éventuel à des installations de climatisation soigneusement calibrées et suivies par des spécialistes de la conservation du patrimoine écrit.

En 2010, concernant les archives départementales, on constate que les pratiques de conservation préventive se développent : sur plus de 70 départements, on compte 65 responsables et 62 programmes, tandis que le nombre d'agents formés à la conservation préventive, qui reste modeste, est toutefois en progression. Concernant les ateliers de conservation-restauration, ils sont présents dans 50 services avec un total de 100 restaurateurs répartis au sein de 85 ateliers. Les lignes budgétaires consacrées aux conditionnements et aux restaurations externalisées sont parmi les plus importantes des services. Les interventions sur les sceaux ont porté pour l'essentiel sur des actions de conditionnement réalisées en interne ; seuls deux services en 2010 ont eu recours à des prestataires externes.

Quant aux désinfections, 34 services ont fait désinfecter 8 556 ml à l'atelier Benoist, au CICL ou à Maprochim (Le Havre). Sont également signalées les entreprises suivantes : Filmolux, Kossmann, Quillet, Reliural, Reliure du Limousin. Le nombre important de fonds à traiter

Atelier de restauration, archives départementales des Landes

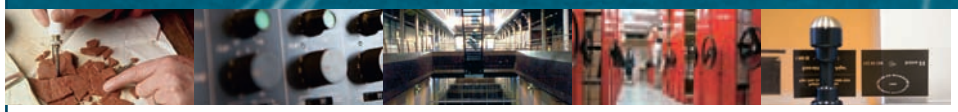

Reliure du recueil relatif aux massacres de la Glacière, archives municipales d'Avignon

Usine des chaussures Rousset-Estribaut, huile sur toile, E. Gervais. Témoignage rare de l'activité industrielle à Blois au XIXe siècle.

est d'une part dû à des contaminations massives qu'ont connues certains services et, d'autre part, à une prise de conscience de l'importance de la nécessaire désinfection des nouveaux versements contaminés avant de les introduire dans les magasins.

Le conditionnement est en perpétuelle amélioration, tant sur la recherche de qualité des matériaux que sur l'amélioration des conditions de stockage. 56 147 ml d'archives ont été intégrés et/ou conditionnés en 2010 tandis que 39 services atteignent un pourcentage de fonds bien conditionnés supérieur à 50 %. De même, on ne peut que se réjouir, sachant leur impact fort en terme de prévention des infestations, de l'importance croissante des opérations de dépoussiérage des magasins et collections, 60 services signalant des actions de dépoussiérage soit régulières soit ponctuelles, tandis que 11 services ont dépoussiéré des collections contaminées.

En matière de sécurité des bâtiments et des collections, on constate que des dispositifs de détection d'intrusions couvrent la surface totale de 56 services, et une partie seulement dans 14 autres. Tandis que les exercices pompiers ne sont pratiqués que dans 33 services, le nombre de plans de sauvegarde et d'urgence (19), mais aussi d'évacuations des collections (9), est toutefois en progression. Le récolement permanent des fonds est pratiqué dans 77 services, dont 62 estampillent les documents de valeur et, beaucoup plus rarement, les documents qui sont communiqués (7).

Concernant les archives municipales, sur 596 communes et agglomérations de communes, 380 se sont exprimées sur les questions de conservation des fonds. Malgré des chiffres encore relativement bas, on note une augmentation du nombre d'agents formés en conservation préventive, soit 272 sur un total de 1 226 agents (189 en 2007) avec 115 agents qualifiés de responsables de ce secteur.

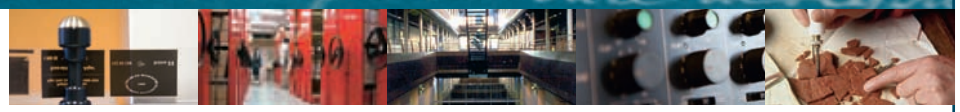

Toutefois, il n'existe encore que 11 plans de sauvegarde et d'urgence, qui restent souvent incomplets, tandis qu'aucun service, contrairement aux archives départementales, n'est encore classé ETARE. Quant aux ateliers, on ne compte que 6 ateliers – fort actifs – de restauration. Pour ce qui est du traitement des sceaux, comme dans les archives départementales, le nombre de sceaux restaurés est relativement faible et les traitements se font surtout en interne. Concernant le conditionnement, près de 60 % des fonds sont déclarés être bien conditionnés.

35 sinistres ont été signalés, une majorité étant due à des dégâts des eaux (infiltrations, pluies torrentielles, vétusté du bâtiment, malfaçons…). Quelques-uns sont également dus au dysfonctionnement du traitement de l'air (développement de moisissures).

Enfin, concernant les archives régionales, le bilan 2010 est établi à partir de 15 réponses sur 22 services, taux légèrement supérieur aux dernières enquêtes. On constate avec satisfaction que 5 services ont établi une politique en conservation préventive tandis que 7 services ont formé 14 agents dans ce domaine et deux ont été nommés responsables de la politique de conservation préventive. Les archives régionales de la Guyane ont par ailleurs mis en place un plan de prévention des sinistres ainsi qu'un plan d'évacuation des collections. Un sinistre dû à une infiltration d'eau a été signalé.

Dans les magasins, archives départementales des Alpes-Maritimes

MDP

Zoom sur la formation à la conservation préventive sur site

Le service interministériel des Archives de France a initié depuis 2008 une nouvelle formule de formation à la conservation préventive sur site. Celle-ci est élaborée sous la forme d'ateliers, suivis sur trois ans, travaillant sur des objectifs propres à chaque institution. Les services concernés ont été les archives départementales de l'Aube, du Morbihan, de la Savoie et de la Seine-Maritime pour les années 2008 à 2010, et les archives départementales du Lot, des Ardennes ainsi que les archives municipales de Charleville-Mézières et le musée Guerre et Paix en Ardennes pour les années 2009 à 2011.

Cent soixante-quatre agents ont été ainsi formés, avec l'assistance, suivant les cas, des Archives nationales, de spécialistes de la conservation sur tel ou tel domaine (photographies, maquettes…), des services départementaux d'incendie et de secours, de la médecine du travail… Les groupes de travail, selon le choix des services, ont concerné : l'amélioration des conditions de conservation sur le plan sanitaire (constat d'état, dépoussiérage, désinfection, gestion du climat), le conditionnement, les plans de sauvegarde et d'urgence, la mise en place de protocoles écrits, notamment pour les versements, l'amélioration des conditions de consultation, les conditions de conservation des sceaux, grands formats ou fonds photographiques.